NIZEROLLES

BULLETIN MUNICIPAL 2020 N°26

INAUGURATION DU GARAGE COMMUNAL ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Intervention de M. Aguileras

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,
Chers habitants de Nizerolles,

L'année 2020 s'achève et la nouvelle équipe municipale en place a décidé de reconduire la réalisation de ce bulletin par le biais de la commission sous la direction de Claudette Amon.

Cette nouvelle équipe vous remercie pour la confiance que vous lui avez témoignée lors des Elections Municipales en mars 2020.

6 conseillers sont repartis avec moi, je les remercie vivement, et je souhaite la bienvenue aux 4 nouveaux.

Au sein de ce bulletin, vous trouverez la composition des commissions, des délégations et les responsables des différentes rubriques avec le nouveau conseil.

En cette année exceptionnelle de par la crise sanitaire qui nous frappe, il est bien difficile d'écrire quoi que ce soit sur les activités associatives ou sur les travaux communaux. On parle surtout de respect des règles sanitaires et de confinement.

Néanmoins, en début d'année, nous avons inauguré le garage communal et la salle des associations attenante, une belle journée ensoleillée, animée par les cors de chasse de la société « la sans rivale ».

Des travaux en extérieur près du théâtre de verdure et une aire de jeux au centre culturel ont été réalisés.

La voirie, communale et rurale a été entretenue et remise en état.

Vous avez eu aussi l'occasion de voir pousser des ombrières au stade de football et sur le parking du centre culturel, ce projet est entièrement financé par Vichy Ombrières.

Pour 2021 il n'est pas prévu d'important projet, seule, la réfection du patrimoine communal (tel que l'aménagement de l'ancienne mairie, le bardage du Centre culturel, la peinture de la sacristie) est au programme.

Dans la continuité de toutes ces années, l'entretien de la voirie reste primordial.

Avec ce bulletin, nous allons vous remettre la carte des habitants de Nizerolles au 1ier Janvier 2020.

J'ai une pensée particulière, pour les familles endeuillées cette année, je leur présente ici mes très sincères condoléances.

Que 2020 ne soit plus qu'un mauvais souvenir et que 2021 soit placée sous le signe du renouveau, de la solidarité, de la bienveillance envers nos pairs et surtout de la santé.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire de Nizerolles
Michèle Charasse

2021
Meilleurs vœux

Sommaire

Le mot du Maire ..... page 2
État Civil 2020 ..... page 3
Commissions & Délégations ..... pages 4 à 5
Budget ..... page 6
Tarifs & Démarches ..... page 7
Travaux bâtiments communaux & Voirie ..... page 8
Inauguration ..... page 9
Bilan de l'année ..... pages 10 à 16
Associations et divers ..... pages 17 à 22
En parcourant les siècles ..... page 23
Vichy Communauté ..... pages 24 à 29
SICTOM ..... pages 30 à 34
Agenda ..... page 35

État Civil 2020

NAISSANCE
- Alix, Gabin MEUNIER né le 11 février 2020, du village le Pin.
- Clémence BRAT née le 2 juin 2020 du village Bargeon.
- Sohan, Abdel, Frédéric, Albert BASSOT né le 30 août 2020 de la Dièze (bourg).

BAPTÊME RÉPUBLICAIN
- Clémence BRAT le 25 juillet 2020.

DÉCÈS
- Antoine, Emile SOUDEILLES, décédé le 22 mars 2020, du village Le Couet.
- Christian, Marcel LAPLACE, décédé le 22 avril 2020, du village La Pratte.
- Marie Hélène VOGT, décédée le 28 avril 2020, du village Régnier.
- Jean, Benoit ROY, décédé le16 mai 2020, du village les Martinants.

Ont été inhumés au cimetière de Nizerolles :
- Yvonne DELEUVE, le 31 janvier 2020.
- Daniel DESORMIERE le 9 mars 2020.
- Pierre (Lucien) CHAUDAGNE décédé le 9 mai 2020, ancien habitant du village Gaillard.

Natif de Nizerolles :
- Marie LABUSSIERE décédée le 28 septembre 2020
- Alain GEINDRE, décédé le 21 octobre 2020 à la Tronche (38).

Les Commissions

C.C.A.S. :
Claudette AMON, Isabelle LAFAYE, Yvette GIRAUD, Isabelle JONON, Valérie LAURENT.

MEMBRES BENEVOLES C.C.A.S.:
Monique CARTON, Yolande DÉSORMIERE, Nicole GIRAUD, Marcel ROUSSET, Paul THEVENET.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES Titulaires :
Isabelle LAFAYE (conseiller municipal), Béatrice CORRE, Philippe LAURENT (personnes extérieures),
Suppléants: Christophe BONNABAUD (adjoint), Jean Amon, Yolande DÉSORMIERE (personnes extérieures).

COMMISSION VOIRIE, FORETS, TRAVAUX, AMENAGEMENTS :
Jean-Luc BOURGEOIS, Éric DESORMIERE, Christophe BONNABAUD, Michaël VIAL.

COMMISSION DES BATIMENTS, CADRE DE VIE, EAU, ZONES HUMIDES :
Christophe BONNABAUD, Michaël VIAL, Éric DESORMIERE, Yvette GIRAUD.

COMMISSION DES FINANCES :
Michèle CHARASSE (présidente), Claudette AMON, Jean-Luc Bourgeois, Christophe BONNABAUD, Michaël VIAL.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :
Président: Michèle CHARASSE
Titulaires: Christophe BONNABAUD, Jean-Luc BOURGEOIS, Claudette AMON
Suppléants: Valérie LAURENT, Delphine MURE, Isabelle LAFAYE.

COMMISSION REDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL, LE SITE INTERNET ET LA COMMUNICATION :
Claudette AMON, Isabelle JONON, Christophe BONNABAUD, Jean-Luc BOURGEOIS, Yvette GIRAUD.

RESPONSABLES DU CENTRE CULTUREL :
Claudette AMON, Delphine MURE, Yvette GIRAUD.

RESPONSABLE DE LA CARRIERE :
Jean-Luc BOURGEOIS.

RESPONSABLES DES CONTAINERS A VERRE - PLASTIQUES & CARTONS :
Michaël VIAL, Éric DESORMIERE.

RESPONSABLE DE LA DÉCHARGE :
Jean-Luc BOURGEOIS.

DELEGUES AUX JEUNES ET- AUX SPORTS :
Delphine MURE, Isabelle LAFAYE, Valérie LAURENT.

ANIMATIONS, CULTURE & ASSOCIATIONS :
Valérie LAURENT, Michael VIAL, Delphine MURE, Isabelle LAFAYE, Claudette AMON

RESPONSABLES DU CIMETIERE :
Éric DESORMIERE, Claudette AMON.

RESPONSABLES DE L'EMPLOYE COMMUNAL :
Jean-Luc BOURGEOIS, Michèle CHARASSE.

RESPONSABLES DU STADE DE FOOT :
Jean-Luc BOURGEOIS, Valérie LAURENT, Michaël VIAL.

CENTRE SOCIAL :
Claudette AMON, Isabelle JONON.

CORRESPONDANT DEFENSE :
Christophe BONNABAUD.

COMMISSION ECONOMIE :
Michaël VIAL, Christophe BONNABEAUD, Isabelle JONON.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) :
6 membres titulaires : Paul THEVENET, Yolande DÉSORMIERE, Jean AMON, Nicole GIRAUD, Isabelle JONON, Béatrice CORRE.
6 membres suppléants : Marc DUCHER, Gérard DUMONT, Jean-Claude CHARASSE. Christian DUCHER, Philippe LAURENT, Éric DÉSORMIERE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER :
titulaire : Jean-Luc BOURGEOIS ; suppléante : Michèle CHARASSE.

INFORMATION, CRÉATION & REPRISE D'ENTREPRISE :
(soutien possible après étude en profondeur par des membres volontaires du Conseil Municipal) : Michèle CHARASSE, Claudette AMON, Isabelle JONON, Michaël VIAL, Christophe BONNABAUD.

Les Délégations externes

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :
- Titulaire : Michèle CHARASSE
- Suppléante : Claudette AMON

DELEGUE AU SDE03 :
- Titulaire : Michèle CHARASSE
- Suppléant : Christophe BONNABAUD

DELEGUE AU SICTOM :
- Titulaire : Christophe BONNABAUD
- Suppléant : Eric DESORMIERE

REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION. DU CENTRE SOCIAL :
- Claudette AMON

DÉLÉGATION AU C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale):
- Employé : Justine DUTERTRE
- Elue : Yvette GIRAUD.

Organigramme

MAIRE

Responsable des commissions Finances-RH-Achat

Déléguée communautaire

ADJOINTE

Social

Communication

Animations culture

Associations

Économie

ADJOINT

Voirie forêts

Travaux aménagement

Communication

ADJOINT

Batiments communaux

Cadre de vie-Eau

Voirie forêts

Communication

Économie

CONSEILLER

Voirie forêts

Travaux aménagements Batiments communaux

Cadre de vie

CONSEILLÈRE

Batiments communaux

Cadre de vie Eau-Social

Communication

CONSEILLÈRE

Social

Communication

Économie

CONSEILLÈRE

Social

Déléguée aux jeunes

Déléguée aux sports

Animations culture

Associations

CONSEILLÈRE

Social

Déléguée aux jeunes

Déléguée aux sports

Animations culture

Associations

CONSEILLÈRE

Déléguée aux jeunes

Déléguée aux sports

Animations culture

Associations

CONSEILLER

Voirie-Forêts-Travaux

Aménagement économie

Batiments-Cadre de vie-Eau

Animations culture

Associations

Budget 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	90 915,38 €
Charges de personnels et frais assimilés	37 389,00 €
Atténuation de produits FNGIR	31 550,00 €
Autres charges de la gestion courante	61 951,83 €
Charges financières	950,00 €
Dépenses imprévues	9 348,00 €
Dépenses d'ordre	43 692,53 €
= TOTAL	**275 796,74 €**

Recettes

Produits des services, domaine et ventes diverses	1 577,00 €
Impôts et taxes	104 899,00 €
Dotations, subventions et participations	79 753,00 €
Autres produits de gestion courante	15 150,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	73 126,34 €
Recettes d'ordre	1 291,40 €
= TOTAL	**275 796,74 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses réelles hors opération	55 739,11 €
Achat de matériel (tables chaises) et sono	9 216,90 €
Construction d'un garage salle d'associations	118 688,42 €
Agrandissement du Centre Culturel	13 600, 80 €
Aménagement d'une aire de jeux	25 303,76 €
Travaux de voirie 2020	30 000,00 €
Site Internet de la commune	5 500,00 €
Dépenses d'ordre	1 291,40 €
= TOTAL	**259 340,39 €**

Recettes

Recettes réelles hors opération	59 986,66 €
Subventions du Département	59 631,92 €
Subventions de l'État	60 649,80 €
Auto financement	28 892,56 €
Autres subventions (Région, Vichy Communauté)	50 179,45 €
= TOTAL	**259 340,39 €**

Tarifs et Démarches 2021

CARTE D'IDENTITÉ

S'adresser à la mairie du Mayet de Montagne au 04 70 59 70 52.

➤ **1ère demande pour personne Majeure**
- 1 photo d'identité conforme aux normes
- 1 justificatif de domicile
- 1 acte de naissance de moins de 3 mois.

➤ **1ère demande pour personne mineure et renouvellement**
- 1 photo d'identité conforme aux normes
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande
- 1 justificatif de domicile
- Ancienne carte pour renouvellement.

Pour les personnes majeures qui ont fait leur carte d'identité entre le 01/01/ 2004 et le 31/12/2013, la validité passe à 15 ans.

➤ **Pour un renouvellement de carte d'identité d'une personne majeure**
- 1 photo d'identité conforme aux normes
- L'ancienne carte
- 1 justificatif de domicile.

CARTE GRISE

➤ **Chez un professionnel habilité.**
- Carte grise barrée
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile.

➤ **Internet**
- Site ANTS.

LES PACS

Les Pacs sont conclus désormais en mairie uniquement sur rendez-vous.
Deux formulaires complétés Cerfa n°15726*02 ou une convention personnalisée et Cerfa n° 15725*02 sont nécessaires ainsi qu'un acte de naissance de moins de 3 mois et une pièce d'identité.
Formulaires à télécharger sur : servicespublics.fr

PASSEPORT

➤ **1ère demande pour une personne majeure Validité 10 ans**
- 1 photo d'identité conforme aux normes
- Un numéro de pré-demande ou formulaire remis sur place
- Timbres fiscaux : 86€
- 1 justificatif de domicile
- 1 acte de naissance original de moins de 3 mois.

➤ **Renouvellement**
- Mêmes documents que pour la 1ère demande.

➤ **1ère demande pour personne mineure Validité 5 ans**
- 1 photo d'identité conforme aux normes
- N° de pré-demande ou formulaire remis sur place
- Timbres fiscaux : 86€
- 1 justificatif de domicile
- 1 pièce d'identité du parent demandeur.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les démarches concernant le certificat d'immatriculation doivent maintenant être réalisées en ligne sur :
https://ants.gouv.fr
Site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, en se créant un identifiant et un mot de passe.

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches concernant le permis de conduire doivent maintenant être réalisées en ligne sur :
https://ants.gouv.fr
Site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, en se créant un identifiant et un mot de passe.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Mardis de 14 H à 17 H
Vendredis de 14 H à 17 H

INFORMATIONS TARIFAIRES DES SERVICES DE LA COMMUNE

➤ **Prix concession au cimetière** (au 1er juin 2005) :
Simple ..... 150€ + 25€ = 177€
Double ..... 300€ + 25€ = 327€

➤ **Prix concession au columbarium** (au 1er juin 2005) :
Concession trentenaire ..... 470€
Concession cinquantenaire ..... 520€

➤ **Remplacement de la vaisselle cassée :**
Il sera facturé pour :
1 assiette ..... 2,50€
1 verre ou 1 coupe à champagne ou 1 tasse à café ... 1,00€
1 saladier ou 1 pot à eau ..... 5,00€

➤ **Location Centre Culturel :**
Mariage, soirée ..... 260€
Vin d'honneur ou concours de belote ..... 100€
Associations de la commune (2 gratuités/an) ..... 50€
Soirée théatrale (plein air ou intérieur) ..... 100€
Utilisation de la salle par des associations pour activités diverses (gymnastique...) ..... 5€/heure
Location en semaine pour diverses activités ..... 100€
Un chèque de caution de 150 € sera demandé
Location aux habitants de la commune pour 1 week-end ... 200€

RAPPELS

➤ **Responsables du Stade de Foot :** s'adresser à Jean-Luc Bourgeois, Valérie Laurent, Michaël Vial ou Michèle Charasse.
➤ **Emprunt des tables, chaises et bancs :** s'adresser à Jean-Claude Compagnat 04 70 59 39 16 ou 06 60 07 61 15.
➤ **Nettoyage de tous les locaux :** il est à la charge des associations et des particuliers qui louent.

Travaux bâtiments communaux 2020

Travaux réalisés tout au long de l'année dans la commune.

❖ **En janvier,** achèvement des travaux de construction d'un local de stockage de matériel attenant au Centre Culturel Polyvalent ; également, fin des travaux de construction du garage communal et de la salle des associations.

❖ **En avril,** des travaux ont été effectués au théâtre de verdure pour drainer le terrain attenant et surélever le boitier d'électricité qui jouxte le podium.

❖ **En septembre/octobre,** remise à neuf de l'aire de jeu à côté du Centre Culturel Polyvalent par l'entreprise Rondino.

❖ **Octobre /novembre :** pose d'ombrières photovoltaïques au stade municipal et sur le parking du Centre Culturel Polyvalent.

Claudette AMON

Théâtre de verdure

Travaux de voiries 2020

❖ **En mars,** Thierry Baud a broyé certains chemins ruraux.

❖ **En avril,** GDLTP a effectué des travaux au théâtre de verdure.

❖ **En mai,** l'entreprise Martel a broyé les accotements.

❖ **En juin,** Pascal Rigolet et Christian Ducher ont rebouché les trous dans les chemins communaux.

❖ **En août,** Thierry Baud a broyé les accotements. L'entreprise Eiffage a goudronné le chemin de la Rouette et a posé de l'enrobé sur le parking du local communal.

❖ **En octobre,** Thierry Baud a effectué le broyage des fossés sur les chemins communaux.

❖ **En Novembre,** l'entreprise Martel a broyé les chemins ruraux.

Jean-Luc Bourgeois.

Inauguration

Allocution de Madame le Maire

Madame la Députée suppléante,
Messieurs les Sénateurs,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Président de Vichy Communauté,
Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur L'Abbé Benoit de Masgontier,
la presse, Mesdames, Messieurs.

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui à Nizerolles, pour l'inauguration d'un garage communal et d'un atelier attenant d'une part et d'une salle des associations d'autre part.
L'inauguration officielle d'une structure constitue toujours un moment symbolique important. Elle marque l'aboutissement des nombreux efforts, qui furent nécessaires pour la mise en forme et la réalisation d'un projet.
Pourquoi un garage communal, à ce jour, les conditions de travail ne sont pas optimales, sur un site nous avons un garage de véhicules en location, ailleurs un atelier de 5m2 et un troisième local pour stocker différents accessoires et produits. C'est pourquoi le conseil municipal a souhaité construire des locaux appropriés.
La salle des associations ; Nizerolles compte 5 associations actives et de qualité.
Commençons par l'Entente Sportive de la Montagne Bourbonnaise. 200 Licenciés jeunes et adultes composent cette association, chaque samedi, les jeunes occupent le stade.
Ensuite le Comité des Fêtes, qui s'investit pour faire vivre les traditions tout au long de l'année avec son loto, l'organisation de la fête patronale, ses feux d'artifice, sa participation aux grands jeux de la Montagne Bourbonnaise.
L'énergique Club des Ainés qui à travers ses séances de gymnastique hebdomadaire accueille des licenciés de Nizerolles et bien au-delà. Là aussi, le concours de belote, les voyages, le thé dansant, les repas, banquets, les rencontres mensuelles créent une dynamique au sein du village.
La salle des associations sera réservée l'hiver à la Société de Chasse, l'été aux associations qui le souhaitent.
Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans nos partenaires financiers.
Le coût de l'ensemble est de 240 000€ HT, bureau d'étude, architecte, travaux.

L'Etat finance à hauteur de 35%, le Conseil Départemental à hauteur de 30%, Vichy Communauté à hauteur de 15%, il reste donc 20% pour la commune de Nizerolles.
Vous tous élus ici présents qui soutiennent les communes rurales, soyez-en vivement et chaleureusement remerciés aujourd'hui.
Je remercie également, l'architecte Mr Philippe Dumas, qui a tout donné pour inaugurer ce bâtiment. Je remercie les entreprises qui ont œuvré pour la réussite de ce projet et l'entreprise SOVADIS pour le mobilier qui arrivera bientôt.
En 2019, la commune a également réalisé la toiture de 2 tours de l'Eglise, l'aménagement d'un laboratoire à pizza à la boulangerie et la construction d'un local de rangement au Centre Culturel.
J'accueille également aujourd'hui les nouveaux habitants, les employés communaux actifs et retraités, les présidents d'associations ainsi que le Président du Groupe NSE. A l'issue de ce discours nous prendrons le verre de l'amitié et dégusterons les produits du terroir, le pain et les pizzas de la boulangerie Biguet ; les croustilles et toastinettes à l'escargots de Michaël Vial, héliciculteur à Nizerolles et enfin les produits de chez Compagnat, la ferme de Gayère, production et transformation de porc et bovin.
Je remercie les conseillers municipaux qui ont soutenu le projet et plus particulièrement les adjoints qui m'ont secondé et se sont investis dans le suivi des travaux et la préparation de ce jour.
Je vous souhaite pour 2020 tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé, et réussite dans vos projets.

Michèle Charasse.

Janvier / Février 2020

Assemblée générale des CATM

Janvier 2020

La section CATM et Veuves du Mayet-Nizerolles-Saint Clément a tenu son assemblée générale. Le président, Lucien Richard a fait le point sur les activités de l'association qui regroupe 52 adhérents ; soit 26 CATM et 26 veuves.

Le bureau : Lucien Richard, président ; Henri Carton, Pierre Framont, vice-présidents ; Guy Pijourlet, secrétaire ; Marc Presle, secrétaire adjoint ; Andrée Jacquet, trésorière ; Henri Laurent, trésorier adjoint ; Jacky Drijard, Vincent Charasse, Georgette Gay, Marie-Thérèse Grech, Jean Affaire, Josette Dacher, membres du bureau.

Assemblée Générale du Club Nizerollois

28 janvier 2020

Le club nizerollois a tenu son assemblée générale au centre culturel polyvalent sous la présidence de Monique Carton en présence de Martine Arnaud, conseillère départementale et Michèle Charasse, maire.

Après un rappel des activités de l'année écoulée et la présentation du bilan financier, la présidente a remercié toutes les personnes qui se dévouent pour le bon fonctionnement du club ; en particulier Fernande Charasse qui a assuré le poste de trésorière adjointe pendant de nombreuses années.
Elle s'est également réjouie de la subvention de 200€ versée par la commune.
Une multitude d'animations sont prévues au cours de l'année. Le club organise des cours de gym douce, les jeudis, à 17 heures et de danse country, le deuxième et le dernier mardi du mois à 19 heures. Les réunions mensuelles ont lieu le dernier mardi du mois à 14h30.

Le Bureau : Monique Carton, présidente ; Henri Carton, vice-président ; Claudette Amon, secrétaire ; Thérèse Rebiron, secrétaire adjointe ; Andrée Jacquet, trésorière ; Paul Thévenet, trésorier adjoint ; Marie-Thérèse Grech, commissaire aux comptes. Vincent Charasse, Joseph Ramillien, Jean Amon, Jeannine Mazelier, Simone Laurent, Louisette Becouze, Pierre Forestier, Alina Gué, Aveline Liebar, membres du bureau.

Projection de photos sur le Paris insolite

9 février 2020

Nizerolles Culture et Loisirs organise une projection de photos sur le Paris insolite.

Jean-Louis Myt a rassemblé des photos prises lors de ses différentes visites à Paris.
Le public était au rendez-vous !
Un moment très agréable qui a fait découvrir des lieux dont on n'entend pas parler.

Après-midi jeux et beignets

25 février 2020

Le Club Nizerollois organise un après-midi beignets.

Une trentaine de personnes sont venues jouer à la belote ou d'autres jeux au cours de cet après-midi clôturé par la dégustation de beignets confectionnés par les adhérentes.

Mars 2020

Campagne élections municipales

Mars 2020

À Nizerolles, Michèle Charasse, Maire sortante repart pour un troisième mandat avec la liste Ensemble pour Nizerolles.

À l'occasion de la présentation de son équipe, elle a donné les grandes lignes de son programme :

- Poursuite de l'entretien de la voirie et du patrimoine communal.
- Acquisition et reconversion de la maison Benoit au bourg.
- Aménagement d'un local pour les séniors.
- Programmer des ateliers pour la jeunesse.
- Révision du chauffage au Centre Culturel.
- Aménagement et remplacement des jeux aux abords du Centre Culturel.
- Favoriser l'installation d'activités économiques, artisanales et commerciales.

La liste. Michèle Charasse, 56 ans, chargée d'affaires, maire sortant ; Claudette Amon, 71 ans, retraitée, adjoint sortant ; Yvette Giraud, 56 ans, agent polyvalent, adjoint sortant ; Jean-Luc Bourgeois, 56 ans, responsable entretien, adjoint sortant ; Christophe Bonnabaud, 27 ans, agriculteur, conseiller sortant, Éric Désormière, 46 ans, ouvrier qualifié, conseiller sortant ; Isabelle Lafaye, 46 ans, aide-soignante, conseiller sortant ; Isabelle Jonon, 55 ans, câbleuse ; Valérie Laurent, 48 ans, agricultrice ; Delphine Mure, 40 ans, serveuse ; Michaël Vial, 43 ans agriculteur.

Loto du Comité des Fêtes

8 mars 2020

Cette manifestation a connu un beau succès malgré l'annonce d'un virus qui allait impacter la population.
Les gagnant des principaux lots ont été ; un lave-linge Madame Debrosse de Laprugne, Madame Margeridon Madeleine de Cusset a remporté un frigo garni, Madame Agnès Cornée d'Etroussat un vélo, Madame Désormière Yolande une friteuse…..
Le comité des Fêtes remercie tous les participants.

Élections municipales

15 mars 2020

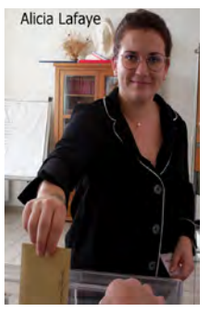

Élections municipales dans un climat de crainte.
Beaucoup de barrières sont mises en place suite à l'arrivée imminente du Coronavirus. Désinfection des poignées de porte, des mains, du stylo après signature, éloignement d'un mètre entre chaque personne….

Malgré cela des jeunes habitants de Nizerolles ont voté pour la première fois.

Les élections municipales ont lieu malgré le début du confinement.

Nettoyage des portes par Cyrille.

Le nouveau conseil municipal

Avril / Mai 2020

Travaux au théâtre de verdure

Avril 2020

Les travaux ont été effectués par les entreprises GDLTP et Bigay.

Coût des travaux : 6169 €

Drainage des abords et du contour du théâtre avec pose de plaques en ciment pour retenir la terre.

250 à 300 tonnes de terre provenant du terrassement du local communal sont venues combler le pourtour du théâtre et les abords.

La partie entourant le théâtre a été ensemencée de pelouse.

Le disjoncteur situé en contre bas du théâtre a été remonté pour éviter les inondations.

Cérémonie du 8 mai 2020

8 mai 2020

Le confinement national étant toujours de vigueur. Les instances avaient demandé que le dépôt de gerbe au monument aux morts se déroule en présence du maire et des représentants des anciens combattants.

Élection du maire et des adjoints

27 mai 2020

Réunis au Centre Culturel Polyvalent en respectant les mesures sanitaires, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire et des adjoints.

➤ Après le vote de l'assemblée, Madame Michèle Charasse est élue Maire.
Les adjoints sont les suivants :

➤ 1er adjoint : Claudette Amon

➤ 2ème adjoint : Jean-Luc Bourgeois

➤ 3ème adjoint : Christophe Bonnabaud.

Juin / Juillet 2020

Assemblée générale de l'ESMB

12 juin 2020

L'ES Montagne Bourbonnaise a réalisé son assemblée générale le vendredi 12 juin en respectant les obligations sanitaires liées au Covid 19, à savoir 10 personnes présentes. En accord entre tous les dirigeants, il s'agissait des membres du Comité Directeur, pour certains munis de procurations.

➤ Après la lecture par Gilles AFFAIRE du mot d'accueil préparé par Michèle Charasse, Maire de Nizerolles, commune siège social du club, les différents sujets de l'Assemblée générale ont été parcourus.

➤ Dans son rapport moral, le président a souligné le caractère inachevé de cette saison, tant au point de vue sportif que festif avec l'annulation des fins de toutes les compétitions et des fêtes prévues sur le printemps. La bonne nouvelle de cette période est la validation de la montée de l'équipe masculine 1 de D4 en D3 pour la saison prochaine. Les sponsors ayant doté les joueurs et joueuses sénior ont été une nouvelle fois remerciés pour leur générosité ainsi que le sponsor principal pour les survêtements des joueurs des équipes jeunes.

➤ Le club reste engagé auprès du district dans le Plan d'Accompagnement à la Labellisation (PAL) qui permet de structurer l'encadrement et l'accompagnement des dirigeants et joueurs pour une pratique rigoureuse et respectueuse du football.

➤ Dans le rapport sportif, les éducateurs de chaque équipe ont transmis les informations qui ont été lues à l'assemblée. Pour toutes les équipes la saison s'est achevée au 15 mars avec la meilleure performance, en ce qui concerne les jeunes, pour les U11 qui évoluaient en "Excellence", le niveau le plus élevé du département.

➤ Le rapport financier exposé par Elodie MELINAND laisse apparaître une situation financière stable malgré les championnats tronqués et les festivités annulées.
L'assemblée a validé l'entrée de Jean Fradin, Sébastien Caillot, et Fabien Belot à la place de Elodie Melinand, Catherine Brenon et Stéphane Lacroix, démissionnaires.

➤ Enfin il a été voté la stabilité des coûts des licences pour la saison prochaine :
- U6 à U9 => 40€
- U10 à U13 => 45€
- U14 à U18 + Féminines sénior => 50€
- Masculins sénior : 65€
- Dirigeants : 20€

➤ À l'issue de l'assemblée Générale, le Comité Directeur nouvellement renouvelé a procédé à l'élection du Bureau dont les postes principaux seront occupés par Gilles AFFAIRE (président), Sébastien CAILLOT (trésorier) et Franck VERNEZY (secrétaire)

➤ Le samedi 18 juillet, si les conditions le permettent, le concours de pétanque aura lieu au stade de Molles à partie de 14h.

Les entraînements reprendront pour toutes les catégories quand les instances nationales les autoriseront.

Festival Niz'Art

Du 18 au 26 juillet 2020

Du 18 au 24 juillet s'est déroulé à Nizerolles le 12ème Festival « Niz'Art » organisé par l'association Nizerolles, culture et loisirs sur le thème « fleur bleue ».
➤ Tous les jours de 15 heures à 19 heures au Centre Culturel Polyvalent : une exposition d'arts plastiques (peintures, photos, vidéos, sculptures, céramiques, land art, écrits, expressions théâtrales, musique) des réalisations d'artistes amateurs, avec cette année, l'invitée d'honneur Lou Rat Fischer de Châtel Montagne.

➤ Le mercredi 22 juillet à 21 heures, la Compagnie « *Sans souci* » en partenariat avec l'Opéra de Vichy a joué une pièce théâtrale « *Album de Famille* ».
Ils racontaient avec beaucoup d'humour leurs histoires de famille sur une cinquantaine d'années à travers une vingtaine de chansons.

➤ Vendredi 24 juillet : projection en plein air du film « *Les fleurs bleues* » d'Andrzej Wadja.

14.pdf 1 14/01/2021 15:00

Juillet / Août 2020

Procession des scoutes de Bretagne

23 juillet 2020

Un groupe de jeunes filles scoutes originaires de Bretagne en séjour en Montagne Bourbonnaise ont parcouru les sites religieux de la région.

➤ Ce jour-là, lors d'une étape les conduisant de la Salette à Saint Clément à Notre Dame de Châtel Montagne, le groupe de pèlerins en procession avec la statue de la Vierge Notre Dame de Fatima a traversé le village des Martinants. C'est la première fois que je vois une procession au village soulignait une habitante du hameau. Jamais le village n'avait eu le privilège d'un tel événement religieux.

Crèche au Mayet de Montagne

26 août 2020

Inauguration des nouveaux locaux de la crèche au Mayet de Montagne.

➤ Crée en 2007 sous forme de halte-garderie itinérante, La Fée Bout'chou est gérée par le Centre Social du Mayet de Montagne.
Les locaux d'accueil s'avérant trop étroits et peu adaptés aux enfants, un nouveau projet est né : rénover l'ancienne école maternelle Yves Duteil située place aux foires au Mayet qui était vacante depuis l'an dernier où un transfert des classes s'était effectué avenue du Lac.

➤ Un réaménagement intégral du rez-de-chaussée d'une surface de 165 m2 offre des conditions d'accueil optimales : une grande salle d'activités, un espace toilette, 2 dortoirs agréablement conçus.

➤ Grâce à l'aménagement de la cuisine, les enfants ont la possibilité de bénéficier de repas confectionnés en amont par la maison de retraite.

➤ Dans la cour est aménagée une aire de jeux avec mini-toboggan et autres installations ; le tout dans le respect des normes actuelles.

➤ La structure permet d'accueillir du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 quatorze enfants âgés de 3 mois à 3 ans dont les parents travaillent sur les secteurs de Vichy et de Roanne. Un personnel qualifié est en place avec trois nouveaux emplois.

➤ Le budget d'investissement comprenant les travaux de rénovation des salles et l'acquisition du matériel d'activités s'élève à 167 750 € HT. Ce financement a été assuré par la Caisse d'allocations familiales de l'Allier (115 600 €) et Vichy-Communauté (52 150 €).
Les parents désirant faire bénéficier leurs enfants de cette crèche doivent s'adresser au Centre social du Mayet de Montagne qui gère les inscriptions.
Tél. 04 70 59 71 42.

➤ On notait la présence de Frédéric Aguilera, président de Vichy-Communauté entouré de Jean-Pierre Raymond, maire du Mayet de Montagne, Jean-Charles Perron, vice-président de la CAF de l'Allier, Nathalie-Bouillon, vice-présidente de Vichy-Communauté en charge de la Petite Enfance, Michèle Charasse, Vice-présidente de Vichy-Communauté en charge des travaux Françoise Grassi directrice du Centre Social et Béatrice Corre, présidente du Centre Social ainsi que des maires et adjoints des communes de la Montagne bourbonnaise et du bassin de Vichy.

Août / Septembre / Octobre 2020

Saint Barthélemy, patron de la paroisse

30 août 2020

Nizerolles fête St Barthélemy patron de la paroisse.

➤ Une messe a eu lieu en l'Eglise ce dimanche en l'honneur de notre Saint.
Vu le temps maussade, le vin d'honneur offert par la municipalité s'est déroulé au Centre Culturel Polyvalent.

Apéro concert - Centre Culturel Polyvalent

26 septembre 2020

L'association Nizerolles Culture et Loisirs organisait un apéro concert au Centre Culturel Polyvalent.

Réaménagement des jeux pour enfants

Octobre 2020

Les jeux pour enfants aux abords du Centre Culturel Polyvalent étaient en mauvais état.

➤ Grâce à des subventions de la région et du département ; un aménagement plus approprié de l'aire de jeu a été réalisé par l'Entreprise Rondino.

➤ Une table pour pique-nique a également été installée.

Sortie mycologique

17 octobre 2020

L'association Nizerolles Culture et Loisirs avait organisé, en covoiturage, une sortie mycologique avec Michel Renard.

Novembre 2020

Commémoration de l'armistice de 1918

11 novembre 2020

➤ **Notre pays est encore en confinement, aussi la cérémonie est réduite au minimum.**

Deux Catherinettes

25 novembre 2020

➤ **Deux Catherinettes, cousines, dont les parents sont originaires de Nizerolles : Mélanie Giraud et Océane Baud ont revêtus pour l'occasion de beaux chapeaux confectionnés par la famille.**

MaPrimRenov

La prime de transition énergétique était jusque-là destinée à certains propriétaires pour les aider à financer les travaux et /ou dépenses de rénovation énergétique de leur résidence principale.
A compter du 1er janvier 2021, le bénéfice de ***MaPrimRenov*** est étendu à tous les ménages, y compris les propriétaires bailleurs ainsi qu'aux copropriétés.
Cette prime est gérée par l'Anah centrale et non par les délégations locales de l'Anah qui ne sont pas en capacités de renseigner ;

En conséquence pour toutes demandes d'informations sur le processus de dépôt de ***MaPrimeRenov***, sur les travaux subventionnables, le montant d'aide, les délais de traitement :

Contacter le **08 06 70 38 03** ou se connecter au **https//www.maprimrenov.gouv.fr**

Murielle Peronnet
Chef de bureau Aides à l'Habitat
SLCD/AH
51, Boulevard St Exupéry – CS30 110 – 03403 YZEURE Cedex
www.alllier.gouv.fr

Souvenir de la doyenne de Nizerolles

En 1990, pour ses 92 ans, Virginie Moussière a reçu de ses petits-enfants cet oranger.

Grâce aux bons soins de Nicole Giraud et de son frère, après une taille il y a 3 ans, l'oranger est en pleine production actuellement.

Mot de la Chasse : "Sans rivale"

Encore une belle saison avec 19 sangliers, 16 chevreuils ainsi que de nombreux renards.

- Le rendez-vous de la chasse a déménagé dans le local communal.
- En avril, l'entreprise Giraud Daniel a fabriqué et posé une cuisine aménagée dans le local.

- Laplace Christian nous a quittés pendant cette période compliquée à l'âge de 60 ans.
- J'ai démonté notre ancien local (mobil home).
- Pas d'apéritif dinatoire dû au Coronavirus.
- Pas de déterrage de printemps pour la même raison.
- Ouverture de la chasse fin septembre, puis arrêt fin octobre pour cause de confinement.
- Puis réouverture avec de nouvelles restrictions.

Cette année sera très compliquée comme pour l'ensemble de nos compatriotes.

Jean-Luc Bourgeois

Entente Sportive de la Montagne Bourbonnaise

Contacts pour renseignements complémentaires :
Gilles Affaire, président tél. 06 11 57 37 89.
Franck Vernezy, secrétaire, tél. 06 65 73 40 57.
e-mail : esmb03@outlook.fr

Réunion de programmation des activités pour la saison 2020 - 2021.

Equipe U13 (11 à 13 ans) qui s'entraine 2 fois par semaine sur le terrain de Nizerolles

Montagne Bourbonnaise Football Club

➢ *Il m'est difficile de dresser un bilan objectif pour la saison écoulée au vu des éléments qui nous ont frappés cette année. Je ne vais pas revenir sur toutes les contraintes que cela a pu occasionner et toutes les mesures dont on doit encore faire face aujourd'hui et ce jusqu' à nouvelle ordre !*
Le championnat 2019/2020 s'est terminé début mars avec un arrêt total de toute compétition et la prise en compte du classement définitif à cette même date.
Nos deux équipes ont donc été maintenues dans leur division respectives à savoir départemental 3 pour l'équipe fanion et départemental 5 pour la B.
En ce moment notre championnat est de nouveau interrompu mais il devrait redémarrer prochainement dès que le feu vert sera donné pour, je l'espère, aller à son terme, ce que je souhaite vivement afin de pouvoir reprendre notre activité et assouvir notre passion qui, dans ce contexte compliqué, nous permettra de repartir du bon pied. (Surtout avec le ballon !)
➢ *Les effectifs du club se maintiennent, avec le départ ou l'arrêt de quelques joueurs, et l'arrivée de nouveaux, essentiellement de jeunes joueurs.*
Le stade de la grand-croix est toujours utilisé pour les entrainements ainsi que pour les matchs de coupe.
➢ *Je terminerais en remerciant la municipalité pour son soutien qui, vu les circonstances, nous est précieux car, bien évidemment, nous n'avons pu organiser aucune manifestation sur la saison écoulée.*
➢ *Merci également à tous nos sponsors,supporters et supportrices, tous les licenciés du club, toutes les personnes qui nous soutiennent et encouragent dans les bons et moins bon moments.*

A tous je vous souhaite tous mes vœux de réussite pour cette nouvelle année 2021

Le président
LAURENT Philippe

➢ **Le bureau:**

Président	***LAURENT Philippe***
Vice-présidents	*SOURDON Sébastien, RAYMOND Raphaël*
Secrétaire	*LAURENT Florentin*
Vice-Secrétaire	*PODLESNY Guillaume*
Trésorière	*CABANNES Angèle*
Vice Trésorière	*MATICHARD Angéla*
Membres	*VERNAY Anthony, AFFAIRE Yves, PROST Cédric*

Entraîneur équipe A	*PROST René*
Entraîneur équipe B	*LAURENT Florentin*
Arbitre officiel	*LEMAOUCHE Christophe*
Arbitre auxiliaire	*LAURENT Florentin*

REMERCIEMENTS à nos sponsors, aux supporteurs et supportrices, aux joueurs et dirigeants, à la municipalité.

Histoire d'une girouette

Située à l'intersection des chemins de Rebirière, Régnier et du bourg. Cette « *Rose des vents* » fut fabriquée par le lycée technique d'Yzeure sous la houlette de Monsieur Vitteau.

Pour la pose, les élèves du lycée se sont déplacés avec leur professeur.

L'inauguration a eu lieu le 28 juin 1997.

Site internet de Nizerolles

Sylvain Biguet met en place un site sur la commune de Nizerolles qui regroupera toutes les informations concernant les manifestations de la commune, les commerces etc…

Vous pourrez le consulter sur : Nizerolles.com.

niz'art

En route pour Niz'Art 2021

Reflète ton affiche!

A vos créations pour illustrer l'affiche de Niz'art 2021 sur le thème de « Reflets »

*Envoyez nous vos réalisations (au format jpg de préférence) pour le **vendredi 30 octobre** à l'adresse suivante nizart@nizart.fr ou par MP sur notre page FaceBook.*

Association des donneurs de sang bénévoles de la Montagne Bourbonnaise

Une nouvelle année de passée, et quelle année !

Avec cette pandémie, nous avons tout de même réalisé les collectes prévues par l'EFS. En effet, le sang est un produit vital pour les malades et pour le moment il n'existe aucun produit de substitution. Il faut rappeler également que chaque élément n'a pas la même durée de conservation. Il est donc important de réaliser régulièrement des dons afin de maintenir des réserves suffisantes.

Pour cette année 2020 , **220 poches de sang** ont été prélevées et nous avons accueilli **9 nouveaux donneurs**. La reprise des navettes pour le don de plasma à Moulins ne se fera pas avant juin 2021.

Pour les personnes qui seraient intéressées se faire connaitre lors des collectes de sang.

Dates des collectes 2021

Vendredi 12 mars
LE MAYET DE MONTAGNE

Vendredi 21 mai
NIZEROLLES

Vendredi 6 août
FERRIERES SUR SICHON

Vendredi 29 octobre
LE MAYET DE MONTAGNE

Bienvenue à tous !

Notre projet social 2020-2023

- Maintenir une offre d'activités porteuse de lien social
- Accompagner les actions mises en place par les habitants et pour les habitants
- Soutenir les associations
- Renforcer notre mission d'accueil et d'orientation du public en favorisant l'accès aux droits

Retrouvez nos événements :
Bourse aux vêtements et jouets
Chasse aux oeufs de Pâques
Animation d'Halloween
Festival DécouVerte en juin
Animations parents-enfants

Pour les jeunes de 11 à 17 ans
des sorties en week-ends, des soirées et séjours vacances

Multi-Accueil et Relais Assistants Maternels "la Féeboutchou"
Nouveaux locaux multi-accueil pour les tous petits de 10 semaines jusqu'à 4 ans

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans
Vacances scolaires

Découvrez nos activités régulières !
Poterie, couture, peinture, rempaillage, danse zumba, gym (renforcement musculaire, cardio, entretien, séniors), la Fabrique (produits fait maison) café scrabble, cours d'anglais

Ateliers "Nouvelle Jeunesse" pour les plus de 55 ans
Initiation informatique, ateliers mémoire, séjour vacances

NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE

Centre Social de la Montagne Bourbonnaise

Et bien d'autres services :
Portage de repas à domicile
Service mandataire
(soutien à l'embauche d'une assistante de vie) et lavage du linge

Centre social de la Montagne Bourbonnaise
24 rue Roger Degoulange
03250 Le Mayet de Montagne
04 70 59 71 52
csr.montagne-bourbonnaise@orange.fr
et notre page Facebook

En parcourant les siècles

1

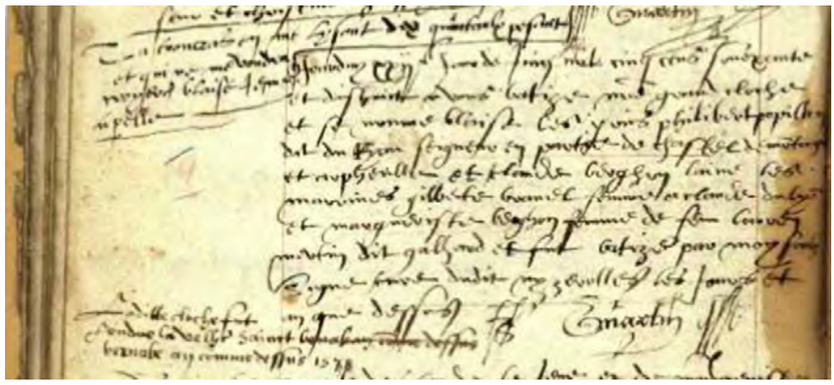

1 C'était en 1578 :

Ojourduy XXIIe jour de juin mil cinq cents soixente et dis huit le vous batize ma grand cloche et fit nommé blaisa. Les parrains philibert popillon dit du Ryau Seigneur en ponti… de chastel de montaigne et arpheuille et Klaude berghon laine Les marrinnes gilberte brauel femme de claude du lyon et margueriste berghon femme de feu bonner martin dit galhond et fut batizé par moy sous signé kure dudit Nyzerolles les jours et an que dessus.

Signé Germain Martin

2

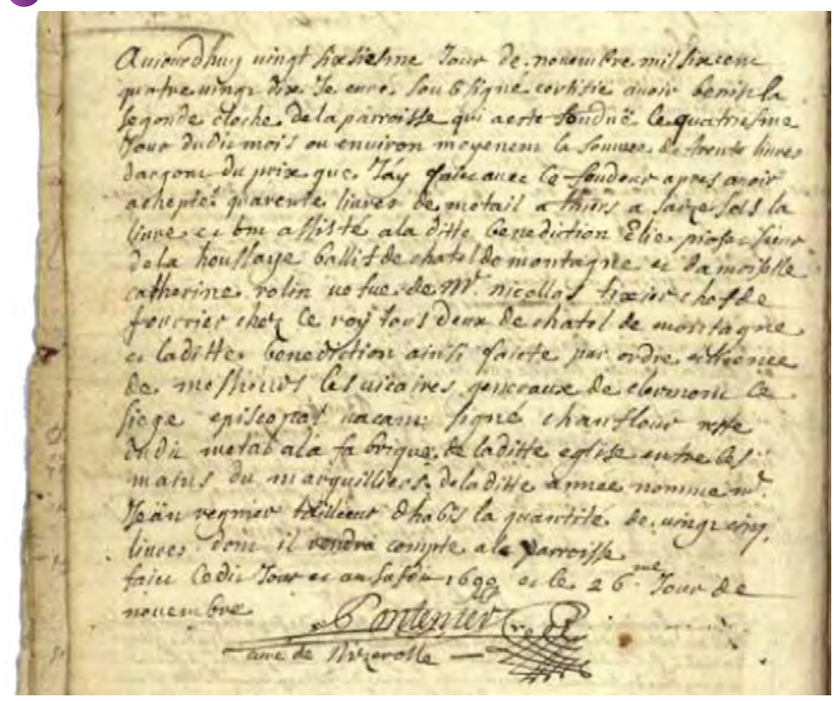

2 C'était en 1645 :

Le dixneuSvieme Mars 1645 a este baptise en cette Eglise Un fils de Clauda Mosnat de la paroisse de la Chaux sur lequel a este de suite donnes a Noel Bonnetot par les parent de la Mère, lequel fils a este Nomme Pierre.
Son parrain a este Pierre Guiot et Marraine Magdelaine Bonnetot tous deux de cette paroisse.

Signé, Bouchon Curé

3

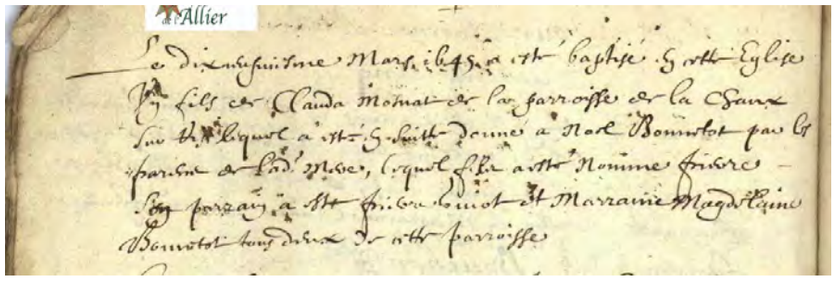

3 C'était en 1690 :

Aujourdhui vingt Sixsieme Jour de novembre mil Six cens quatre vings dix. Je cure SouSsigné certifie avoir benis la Seconde cloche de la paroisse qui a este fonduë le quatriesme Jour du dit mois ou environ moyenens la Somme de trente livres dargen du prix que J'ay paier avec le fondeur apres avoir achepté quarante livres de metail a thiers a Saize Sols la livre ce bm assisté a la ditte benediction Elie Pioser Sieur de la houssaye ballit de chatel de montagne et damoiselle catherine rolin no fue (veuve) de Mr nicollas tixier chef de fourrier chez le roy tous deux de chatel de montagne et la ditte benediction ainsi faiete par ordre …. de messieurs les vicaires generaux de clermont le siege episcopal vacans signé chanflour reste du dit metal ala fabrique de la ditte eglise entre les mains du marquilliers de la ditte annee nomme Jean regnier tailleeur dhabis la quantité de vings cinq livres dont il rendra compte a la paroisse.
Faise Ce dit Jour et au SuSdit 1690 et le 26ème Jour de novembre.

Signé Pontenier curé de Nizerolle

4

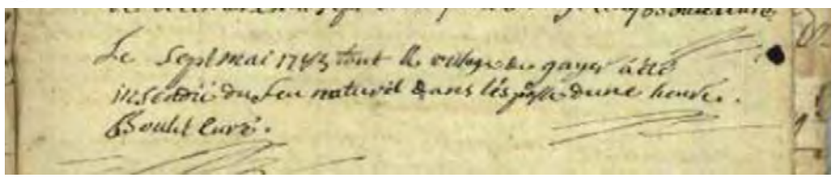

4 C'était en 1783 :

Le sept mai 1783 tout le village de Gayer a été incendié du feu naturel dans l'espasse dune heure.

Signé Bouler Curé

Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE !

03 Allier
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

✣ Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

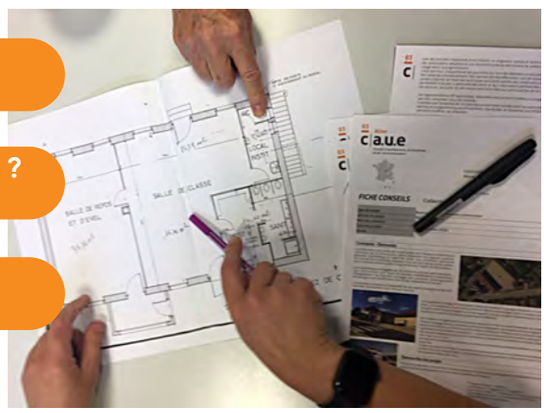

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la règlementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel…

✣ Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

✣ Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations :

Plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

✣ Le secrétariat du CAUE est ouvert les lundi, mardi et mercredi

de 9h à 17h, **27 rue de Villars à Moulins**

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00
ou par mail : contact@caue03.fr

Ombrières photovoltaïques

Lors d'une réunion avec le conseil municipal en mai 2019, La SAS Vichy Ombrières avait proposé l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Centre Culturel Polyvalent et au stade d'une longueur de 35 mètres chacune.

Le montant des opérations d'un coût total de 233 000€ (128 000€ sur le stade et 105 000€ sur le parking) financé à 100% grâce à la revente de l'électricité.
Financement assuré par la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin et la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire.

Après une étude supplémentaire concernant le parking, réalisée par Monsieur Duffaut, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité ces installations.
Suite à un sondage géotechnique, les travaux réalisés par la SAS SEE YOU SUN ont commencé en octobre 2020 et viennent de s'achever.

La production attendue est de 200 MWh/an soit l'équivalent de 20 tonnes d'économie CO2 (comparaison mix électrique français).

Les panneaux sont garantis en performance 30 ans.

L'AGGLOMÉRATION DE VICHY COMMUNAUTÉ

VICHYCOMMUNAUTÉ

SANTÉ : UNE POLITIQUE SANTÉ POUR TOUT LE TERRITOIRE

La crise sanitaire récente a démontré que la santé des citoyens ainsi que l'organisation des réponses sanitaires et sociales sont des enjeux prioritaires à renforcer sur chaque territoire.
La santé est plus que jamais une préoccupation majeure, qui fait depuis quelques années partie des priorités de Vichy Communauté.
Le 23 octobre 2019, Vichy Communauté s'est doté d'un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle des 39 communes. Cet outil a permis de contractualiser avec 11 partenaires de premier plan dont l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Conseil Départemental, la Préfecture et les établissements de soins. Le dispositif a pour vocation d'améliorer la santé des citoyens par le biais d'actions partenariales, en tenant compte des inégalités sociales et territoriales, de faire émerger des actions pertinentes auprès de la population.
Il permet aussi de mobiliser les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et de consolider les partenariats locaux autour des enjeux liés à la santé tels que la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

SÉCURITÉ : LA FOURRIÈRE ANIMALIÈRE

Le service public de fourrière pour animaux est une des compétences de Vichy Communauté qui a délégué cette mission à la SAS SACPA. Le bâtiment de la fourrière, situé à proximité des locaux de la Société Protectrice des Animaux comprend 24 boxes à chiens, 4 chatteries et 2 espaces chiots.
Si vous trouvez un animal errant **vous pouvez le déposer** à la Fourrière animale communautaire de Brugheas Lieu-dit «Forêt de Genzat» 03700 BRUGHEAS **pendant les heures d'ouverture**, du lundi au vendredi de 10h à 17h et le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous (fermée les jours fériés).
En dehors de ces horaires d'ouverture ou si vous ne parvenez pas à capturer, transporter l'animal vous devez vous adresser à votre mairie, à la police municipale ou nationale ou à la gendarmerie. Les frais d'intervention sont alors imputés à la commune ou au propriétaire si celui-ci est identifié.

NUMÉRIQUE : UN FAB LAB POUR L'AGGLOMÉRATION

Imprimantes 3D, découpe laser, brodeuse numérique... Ouvert au public depuis le jeudi 22 octobre, le Fab Lab de Vichy communauté est une fabrique numérique ouverte à tous les publics : particuliers, étudiants, porteurs de projets, artisans, entreprises, associations...
Basé à l'Atrium à Vichy, cet atelier de 300m2 comporte sept pôles en libre-service : textile, réalité virtuelle, impression, menuiserie, plasturgie... que chacun peut utiliser après une formation gratuite dispensée sur place par le fab manager.
Pour utiliser les nombreux équipements, il suffit de souscrire une adhésion à l'association L'Etincelle et à intégrer, ainsi la Communauté numérique de l'agglomération.

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Labellisée Fabrique Numérique de Territoire par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, l'agglomération veut faire du numérique, un enjeu d'éducation pour les plus jeunes, d'insertion pour les exclus du numérique ou encore de développement des territoires et des entreprises locales. A ce titre, des ateliers de codages sont proposées dans les écoles, le mercredi ou dans le cadre des vacances apprenantes des accueils de loisirs de Vichy Communauté.

VOIE VERTE : LA VIA ALLIER DE BILLY À SAINT-YORRE

Une vaste voie verte va prochainement relier la Loire au littoral méditerranéen de Nevers à Palavas-les-Flots. Son tracé emprunte majoritairement le val d'Allier et traversera Moulins et le vignoble de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Autour de Vichy, 27 kilomètres de sentiers, de Billy à Saint-Yorre, exclusivement réservés aux piétons et aux vélos s'offrent aux habitants et aux touristes depuis l'été 2019 : c'est le premier tronçon de la Via Allier.
Star unique et omniprésente de cette balade, la rivière Allier se dévoile dans tous ses états... En la longeant, depuis la cité fortifiée de Billy, via Saint-Germain-des-Fossés et sa base de loisirs, on arrive à Vichy par le nord en traversant le futur éco-quartier des Ailes avant d'emprunter la promenade aménagée sur les berges du lac d'Allier jusqu'à Saint-Yorre à la limite du département du Puy-de-Dôme. En solo, en groupe ou en famille, à pied ou à vélo, la Via Allier c'est aussi l'occasion de poursuivre sa ballade avec trois boucles découvertes à la découvertes des centres bourgs de Saint-Yorre, Hauterive, Abrest, et des parcs de Vichy.

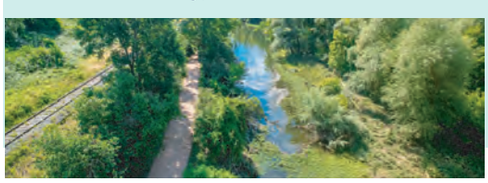

CULTURE : 1320 ÉLÈVES DANS NOS ÉCOLES DE MUSIQUE

Le Conservatoire de l'agglomération a ouvert ses portes le 18 novembre 2019, à Cusset dans un ancien bâtiment du Lycée de Presles.
Cet équipement de 2750 m2 sur quatre niveaux accueille 940 élèves sur les 1320 inscrits sur la totalité des 4 sites du conservatoire : site de Cusset-Vichy, site de saint Germain-des-Fossé, site de Bellerive-sur-Allier et site de Saint-Yorre. Le Conservatoire offre des conditions d'études optimales dans un environnement moderne avec 33 salles de cours parfaitement insonorisées, un auditorium de 200 mètres carrés, une salle d'éveil musical pour les plus petits, une vaste partothèque, des espaces d'attente conviviaux et lumineux....
Depuis la rentrée, un studio d'enregistrement et des cours de musique assistée par ordinateur sont venus compléter l'offre en musiques actuelles et le nouveau volet numérique du conservatoire.
www.vichy-communaute.fr/le-conservatoire

SPORT : DES LABELS OLYMPIQUES

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et Vichy Communauté participera à cette fête exceptionnelle suite à l'obtention du label Terre de Jeux le 20 novembre 2019 au Congrès des Maires !
Le label « Terre de Jeux 2024 » propose à Vichy Commuanuté et à tous ses habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer ses propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

Vichy Communauté a déjà engagé plusieurs actions et événements festifs autour du sport :
- les journées olympiques
- l'Université d'été des Étoiles du Sport
- « la classe Pierre DE COUBERTIN-Alice MILLIAT »

L'obtention du Label «Terre de Jeux» permet aussi à Vichy Communauté et au Creps Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy de faire partie de la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux.
Un label d'excellence qui nous permettra d'accueillir des délégations étrangères lors de leur entraînement avant les Jeux Olympiques. En effet, en 2024, des délégations sportives du monde entier se réuniront à Paris pour participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

ALIMENTATION : FAVORISER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial « *Manger mieux, un enjeu local* », le carnet des producteurs locaux est un outil de communication mis à disposition de la population pour s'approvisionner localement.
Au total, ce sont près de 400 agriculteurs qui produisent sur le territoire. Une centaine d'entre eux a choisi la vente directe ou en circuit court (un intermédiaire maximum).
C'est pour donner un coup de pouce à ces initiatives que Vichy Communauté a édité un guide présentant 80 producteurs réunis autour d'une charte de confiance et de valeurs.
Ces producteurs illustrent le paysage alimentaire du territoire, venez les découvrir en téléchargeant le guide sur : **www.vichy-communaute.fr/alimentation/**

HABITAT : VOTRE PROJET DE RÉNOVATION COMMENCE ICI

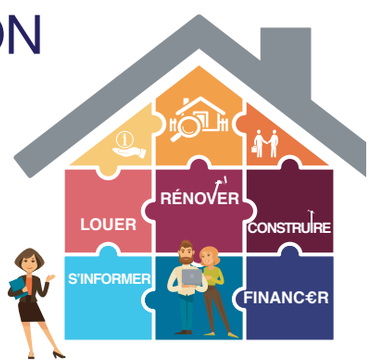

Accessible, sur rendez-vous, depuis le hall de l'Hôtel d'agglomération, la Maison de l'Habitat se situe en centre-ville de Vichy et vous accueille sans rendez-vous du lundi au vendredi.
Quel que soit votre projet et vos ressources, la Maison de l'Habitat est là pour vous aider à réussir vos travaux.
Des professionnels du bâtiment vous accompagnent gratuitement pour identifier vos besoins, procéder au diagnostic de votre logement et vous orienter vers des artisans qualifiés.
Ce service de Vichy Communauté vous renseigne sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre. Tout projet de rénovation, quelles que soient les ressources de son propriétaire, peut bénéficier de subventions.
Travaux d'isolation, remplacement de menuiseries, chauffage, aménagement de sanitaires... Venez présenter votre projet !
habitat@vichy-communaute.fr
WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR/HABITAT

MOBILITÉ : UNE LIGNE DE BUS ENTRE VICHY ET LA MONTAGNE BOURBONNAISE

En période scolaire, une ligne de bus régulière et accessible à tous est proposée aux usagers souhaitant rejoindre Vichy et le Mayet-de-Montagne avec des arrêts dans toutes les communes traversées. Les horaires de cette ligne, la ligne F, est en ligne sur : **www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/transport-montagne-bourbonnaise/**

➡ UNE LIGNE DE BUS ENTRE VICHY ET LA MONTAGNE BOURBONNAISE

En période scolaire, une ligne de bus régulière et accessible à tous est proposée aux usagers souhaitant rejoindre Vichy et le Mayet-de Montagne avec des arrêts dans toutes les communes traversées. Les horaires de cette ligne, la ligne F, est en ligne sur : **www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/transport-montagne-bourbonnaise/**

VICHY - LE MAYET-DE-MONTAGNE

ligne F

Jours de circulation		L	L+MeJV	L+MeJV	S	S	L	Me	LMJV	LMJV	Me	LMJV	S	MeS
Période scolaire		oui	oui		oui		oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui
Vacances scolaires				oui		oui	oui				oui	oui	oui	oui
Renvois		1				✆	✆						✆	✆
Train en provenance de Paris					*11:55*	*11:55*	*11:55*	*11:55*	*15:55*	*16:55*	*16:55*	*16:55*	*16:55*	*16:55*
Vichy	Arrêt SNCF Mobival					12:10	12:10						17:30	17:30
	Gare routière	07:35			12:10	|	|	12:25	16:15	17:10	17:30	17:30	|	|
Cusset	A. Londres av. Vichy	07:40			|	|	|	|	16:20	|	17:35	17:35	|	|
	Lycée Valery Larbaud	|			12:16	|	|	12:31	|	17:16	|	|	|	|
	Lycée A. Londres	|	07:20	07:20	12:18	|	|	12:33	|	17:18	|	|	|	|
	Collège C. Weyer	|	|	|	|	|	|	|	|	17:26	|	|	|	|
	République Poste	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	17:35
	Général Raynal	07:45	07:25	07:25	12:25	12:20	12:20	12:40	16:25	17:30	17:40	17:40	17:40	17:36
	Les Grivats	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	17:40
	Le Casino	|	07:30	07:30	12:30	12:24	12:24	12:45	16:30	|	17:45	17:45	17:44	|
Molles	Les Vaux	|	07:37	07:37	12:37	12:31	12:31	12:52	16:37	17:42	17:52	17:52	17:51	|
	Les Chervins abribus	|	07:40	07:40	12:41	12:35	12:35	12:56	16:41	17:46	17:56	17:56	17:55	|
	Le Relais fleuri	|	07:41	07:41	12:42	12:36	12:36	12:57	16:42	|	17:57	17:57	17:56	|
	Les Grands Nauds	|	07:44	07:44	12:45	12:39	12:39	13:00	16:45	17:50	18:00	18:00	17:59	|
La Chapelle	Le Gué Chervais	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	17:45
	Le Pouthier	|	07:48	07:48	12:50	12:44	12:44	13:05	16:50	17:55	18:05	18:05	18:04	|
Le Mayet-de-Montagne	Le Cluzel	|	07:50	07:50	12:54	|	|	13:09	16:54	|	|	|	|	|
	Collège Jules Verne *	08:10	07:55	|	|	|	|	|	17:00	|	|	|	|	|
	Rue Chabrol	08:14	07:57	08:00	12:57	|	|	13:17	17:08	18:07	18:17	18:17	|	|
	Office tourisme		**08:05**	**08:05**	**13:00**	**12:54**	**12:54**	**13:19**	**17:10**	**18:09**	**18:19**	**18:19**	**18:14**	**|**
Châtel-Montagne	École abribus							13:29			18:39		18:26	|
Arronnes	École													17:50
Ferrières-sur-Sichon	La Corre													18:00
	Cheval Rigond													18:05
	Place													18:10
Lavoine	Bourg													18:20
Laprugne	Mairie													18:35

✆ Réservation obligatoire au plus tard la veille, avant 17 h du lundi au vendredi et avant 12h le samedi. Appelez au : 0800 800 966

1 Fonctionne le jour de rentrée des internes

* Desserte uniquement pour les élèves de l'établissement

1 services disponibles

LE MAYET-DE-MONTAGNE - VICHY

ligne F

Jours de circulation		L	MMeJVS	LMMeJV	S	LMMeJV	S	S	Me	Me	V	MeS	V	S	LMJV	LMMeJV
Période scolaire		oui	oui	oui	oui		oui		oui		oui	oui	oui	oui	oui	
Vacances scolaires					oui	oui		oui		oui		oui		oui		oui
Renvois		1	2		✆			✆		✆		✆		✆		
Laprugne	Mairie											12:45				
Lavoine	Bourg											13:00				
Ferrières-sur-Sichon	Place											13:10				
	Cheval Rigond											13:15				
	La Corre											13:20				
Arronnes	École											13:30				
Châtel-Montagne	École abribus				07:45				13:29	13:29		|				
Le Mayet-de-Montagne	Collège Jules Verne *				|			|	|	13:25	|	16:05		17:00	
	Rue Chabrol			07:57	07:57		12:57		13:35	13:35	13:27	|	16:07		17:08	
	Office tourisme	**06:45**	**06:55**	**08:05**	**08:00**	**08:05**	**13:00**	**13:00**	**13:38**	**13:38**	**13:30**	**|**	**16:10**	**16:15**	**17:10**	**16:35**
	Le Cluzel	|	|	08:08	|	|	13:06	|	13:44	|	13:36	|	|	|	17:13	|
La Chapelle	Le Pouthier	06:51	07:01	08:10	08:10	08:12	13:10	13:10	13:48	13:48	13:40	|	|	16:25	17:15	16:45
	Le Gué Chervais	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	13:35	|	|	|	|
Molles	Les Grands Nauds	06:55	07:05	08:13	08:15	08:15	13:15	13:15	13:53	13:53	13:45	|	|	16:30	17:18	16:50
	Le Relais fleuri	|	|	08:15	08:18	08:17	13:18	13:18	13:56	13:56	13:48	|	|	16:33	17:20	16:52
	Les Chervins abribus	07:00	07:10	08:17	08:19	08:20	13:19	13:19	13:57	13:57	13:49	|	|	16:34	17:22	16:54
	Les Vaux	07:03	07:13	08:20	08:23	08:23	13:23	13:23	14:01	14:01	13:53	|	|	16:38	17:25	16:57
Cusset	Le Casino	|	|	08:27	08:30	08:30	13:30	13:30	14:08	14:08	14:00	|	|	16:45	17:32	17:05
	Les Grivats	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	13:40	|	|	|	|
	Cours Arloing	07:15	07:25	08:31	08:34	08:35	13:34	13:34	14:12	14:12	14:04	13:45	16:35	16:49	17:36	17:09
	A. Londres av. Vichy	|	|	|	|	|	13:37	13:37	14:15	14:15	14:07	|	16:38	16:52	17:41	|
	République Poste	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	13:46	|	|	|	|
	Collège C. Weyer	|	07:30	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|
	Lycée Valery Larbaud	07:26	07:36	08:35	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|
	Lycée A. Londres	07:30	07:40	08:40	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|	|
Vichy	Gare routière			08:45	|	08:45	13:44	|	14:22	|	14:14	|	16:45	|	17:45	17:22
	Arrêt SNCF Mobival				08:44			13:44		14:22		13:50		16:59		
Train à destination de Paris				*09:05*	*09:05*	*09:05*	*14:05*	*14:05*				*14:05*	*17:01*		*18:05*	*18:05*

MOBILITÉ : TRANSPORT À LA DEMANDE EN MONTAGNE BOURBONNAISE

Les petits téléphones indiqués sur la grille horaire, notamment en période de vacances scolaires, indiquent que le transport ne pourra se faire que sur réservation en appelant le 0800 800 966. Un transporteur, en contrat avec Vichy Communauté se charge alors de venir aux horaires indiqués.
À partir du Mayet-de-Montagne, on peut rejoindre les autres communes de l'agglomération en transport à la demande en fonction des horaires d'arrivée et de départ de la ligne F.
Tarif normal : 2 €
Tarif réduit : 1 €

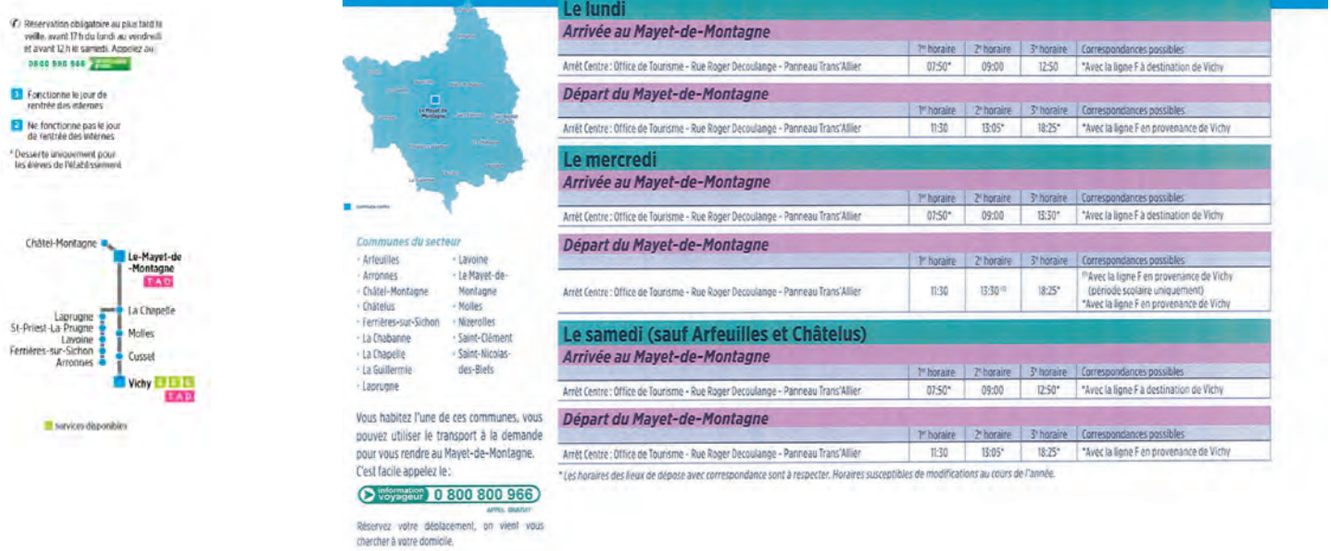

MOBILITÉ : TRANSPORT À LA DEMANDE

Mobival, service de Transport à la Demande de Vichy Communauté propose dix lignes directes reliant 24 communes de Vichy Communauté au cœur d'agglomération et quatre propositions d'horaires aller-retour en moyenne par jour.
Ce service est proposé à un tarif très attractif de 2 € le trajet (4 € pour un aller-retour). Quelle que soit la catégorie d'usager (conditions pour les scolaires et les mineurs), l'adhésion préalable au service Mobival est indispensable avant le premier voyage en composant le 04 63 64 72 00 du lundi au vendredi de 8h30 à midi.

Bulletin d'adhésion et fiches horaires sur
www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/mobival/

Le bulletin d'adhésion est disponible à l'accueil de votre commune ou il peut être envoyé par courrier aux futurs adhérents qui ne peuvent pas se déplacer.

Pour les personnes en situation de handicap, il existe un service de transport à la demande déposant les usagers en porte à porte. Mobil'hand fonctionne 7j/7 de 6h30 à 20h. Les tickets sont en vente auprès du conducteur et les carnets auprès du service Mobilhand à l'Hôtel d'agglomération. Tél. : 04 70 96 16 16

PORTAIL FAMILLE OUVERT 7J/7

Inscrivez vos enfants dans les crèches et accueils de loisirs de Vichy Communauté grâce au Portail Famille 7j/7 et 24h/24.
Le portail famille c'est aussi le moyen d'acheter son pass'agglo en ligne et de bénéficier notamment de 70 € de réduction sur des achats ou activités de loisir, sport ou culture.

famille.vichy-communaute.fr

FRANCE SERVICE

Depuis le 1er février 2020, la Maison de Services au Public su Mayet-de-Montagne est labellisée France Services.
France Services est un équipement de proximité pour accompagner les habitants de la Montagne Bourbonnaise, éloignés du cœur d'agglomération, dans leurs démarches de la vie quotidienne avec les différentes administrations, grâce à la présence d'animatrices formées, à des permanences ou des visio-conférences (notamment avec la CPAM). Située au Mayet-de-Montagne, elle propose un accueil physique et un accompagnement numérique. Sur place, un espace de co-working permet un accès aux nouvelles technologies dans un environnement parfaitement bien équipé.

LES SERVICES DÉLIVRÉS À LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

- CARSAT
- Service retraite : informations et conseils pour la retraite avec la possibilité de joindre un conseiller de la CARSAT du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Service social : accompagnement et suivi des personnes ayant des problèmes de santé, par une assistante sociale, le 3ème jeudi matin de chaque mois ;
- MISSION LOCALE DE VICHY ET SA RÉGION : accueil et accompagnement des moins de 26 ans avec la permanence mensuelle sur rendez-vous en appelant le 04 70 30 15 30. Une permanence est réalisée le 3ème mardi après-midi du mois ;
- CAF : informations sur les prestations sociales et accompagnement à l'utilisation du site CAF.fr (création de compte, démarches en ligne, envoi de pièces justificatives…), aux horaires d'ouverture de la Maison de services au public pour la Caisse des Allocations Familiales ;
- CPAM : démarches d'accès aux soins, à la prévention et aux remboursements via des visioconférences avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier. Les usagers peuvent être mis en relation directement avec un conseiller, sans rendez-vous le mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h30, et sur rendez-vous les autres jours ;
- Ants.gouv : accompagnement des usagers pour les démarches à effectuer sur le site ants.gouv pour les demandes d'immatriculation, permis de conduire… ;
- TRÉSORERIE : recouvrement de l'impôt avec une permanence le lundi de 9h à 12h qui a lieu deux fois par mois (contacter la MSAP pour avoir les dates précises) ;
- PÔLE EMPLOI : suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre de l'accompagnement global avec une permanence le 1er et 2ème lundi de chaque mois entre 9h30 et 12h ;
- MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE : renseignements sur les aides possibles en matière de rénovation de l'habitat avec la permanence de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie de Vichy Communauté le premier lundi de chaque mois ;
- CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : informations et conseils le 2ème mardi matin de chaque mois. Renseignements et rendez-vous au 04 70 46 20 20
- MÉDICAL :
- Visites médicales sur convocation avec les services de santé au travail interentreprises de l'Allier ;
- Un centre médico-psychologique adulte et enfant est également situé au sein de la Maison de services au public.

Située au Mayet-de-Montagne, elle accueille les usagers lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Adresse : 26 rue Roger Dégoulange 03250 Le Mayet-de-Montagne
Contact : 04 63 64 72 05 ou par e-mail : msap@vichy-communaute.fr

Au cours de l'année 2019, France Services a connu d'importants travaux de réfection sur 300 m² afin :

- **d'améliorer les conditions d'accueil du public pour plus de lisibilité avec un meilleur positionnement du bureau d'accueil,**
- **de revoir les circulations intérieures pour une meilleure accessibilité,**
- **d'optimiser les surfaces existantes et la relocalisation de bureaux,**
- **de créer un « espace numérique » sur 2 salles à proximité d'un espace « convivialité »**

UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL POUR FRANCE SERVICES

Un nouveau cloisonnement et la réfection de locaux ont permis la création d'un « espace numérique » dont les accès pourront être indépendants :

- 1 bureau individuel de 13 m²
- 1 espace de coworking de 35 m²
- 1 salle de repos/reprographie de 10 m²

Les espaces de réunions sont mutualisés avec la France Services.
Ce projet d'espace numérique répond aux besoins des habitants de la Montagne Bourbonnaise, des actifs, télétravailleurs, autoentrepreneurs et futurs arrivants.
Financement de l'Espace de co-working : 28 000 € subventionnés à 80 % par les fonds européens FEADER (22 455.99 €).

SICTOM SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

2021
Inscription en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles** à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

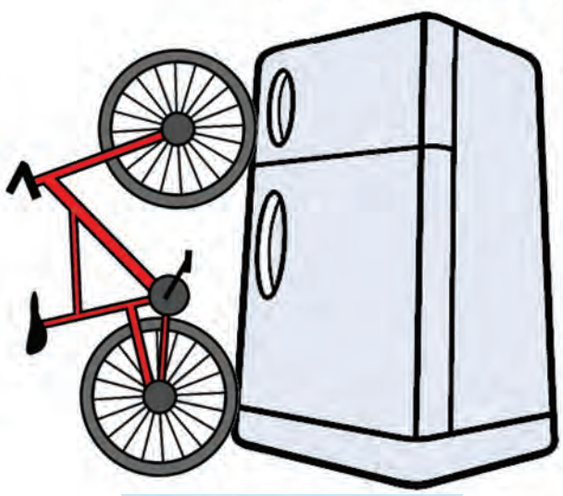

LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille**
  - >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
  - >> Ferrailles diverses
  - >> Cuves métalliques VIDES
  - >> Bidons et pots métalliques VIDES
  - >> Chaudières, poêles à bois
  - >> Grillage, fils de fer et barbelés
  - >> Sommiers, matelas à ressorts
  - >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- **Equipements électriques et électroniques**
  - >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- **Engins avec ou sans moteur + divers**
  - >> Caravanes, mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A NIZEROLLES,
les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le **jeudi 24 juin 2021**

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier :
04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SICTOM SUD-ALLIER

BIEN CHOISIR SON BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

INFOS pratiques

Vous êtes nombreux à solliciter régulièrement des conseils sur le choix d'un conteneur pour les ordures ménagères... Bien que le SICTOM Sud-Allier ne fournisse pas de bac aux particuliers, vous pouvez en acquérir afin de faciliter à la fois le stockage des déchets et leur collecte.
Zoom sur les bonnes pratiques à adopter.

QUEL BAC CHOISIR ?

Opter pour un bac à ordures ménagères permet non seulement de faciliter le ramassage mais aussi de préserver la santé des agents de collecte.

Si vous souhaitez acheter une poubelle pour présenter vos ordures ménagères à la collecte, vous pouvez vous rendre dans des magasins de bricolage/jardinage (pensez à demander des catalogues de fournisseurs car tous les modèles ne sont sûrement pas en rayon) ou sur des sites Internet.
Tout bac supérieur ou égal à 120L doit répondre à la norme NF EN 840 - 1 à 2 pour pouvoir être accroché sur les lève-conteneurs.

Ce type de bac est durable, il résistera mieux aux manipulations régulières lors des collectes ainsi qu'aux intempéries et fortes variations climatiques et il est également plus sécuritaire pour les agents de collecte qui n'auront pas à le soulever pour le vider.

En effet, la levée répétitive de charges lourdes et la manipulation constante des sacs, plus ou moins lourds, peuvent causer de nombreux problèmes musculaires et des blessures par coupures auxquels la collecte par bacs sur roues permet de remédier.

Les poubelles métalliques, souples et/ou ne répondant pas à la norme sont donc à proscrire. Elles sont effectivement très souvent trop lourdes pour être vidées manuellement et risquent d'être détériorées rapidement lors de leur manipulation.
Néanmoins, si leur poids est inférieur à 20kg, elles sont autorisées dans notre règlement de collecte.

À SAVOIR...

Le SICTOM Sud-Allier possède un règlement de collecte auquel tous les usagers doivent se conformer. Il contient notamment les précisions suivantes :

- Les ordures ménagères doivent obligatoirement être mises en sacs pour la collecte ;
- Les sacs ou poubelles ne répondant pas à la norme ne doivent pas peser plus de 20kg ;
- Les poubelles doivent être sorties la veille des jours de collecte, à partir de 20 heures, et être rentrées après leur vidage si possible.

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SICTOM SUD-ALLIER

ÉCO-CIMETIÈRES

Tri au cimetière

Cette année encore, à la Toussaint, les passages devraient être nombreux dans les cimetières. Les plantes et fleurs fanées vont laisser place aux traditionnels pots de chrysanthèmes.
Mais, depuis plusieurs années déjà, plus question de tout jeter à la poubelle ! Des points compostage ont été installés à l'intérieur de nombreux cimetières du territoire.

125 COMMUNES ENGAGÉES DANS UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Accompagnées par le SICTOM Sud-Allier depuis 2015, ces communes ont fait le choix de favoriser une valorisation in situ des déchets organiques issus de leur cimetière.

On encourage depuis longtemps les usagers à trier chez eux leurs emballages, pourquoi ne pas aussi le faire à l'extérieur ?

C'est ainsi pour la collectivité, moins de déchets à collecter, à transporter, puis à traiter avec des économies non négligeables à la clé.
Nous estimons à 1000 tonnes chaque année les déchets produits par les cimetières, soit un coût avoisinant chaque année les 150 000€. Grâce au compostage, une bonne partie de ce tonnage n'est désormais plus incinéré.

Soulignons le rôle primordial joué par les employés communaux dans la réussite de cette action. En effet, un suivi et un vidage régulier des composteurs sont nécessaires pour une décomposition optimale des matières.

UN GESTE DE TRI SIMPLIFIÉ

A côté du bac dédié aux ordures ménagères du cimetière est désormais implanté un composteur pour y déposer **fleurs et plantes fanées, terre et terreau ou encore les petits branchages.**
Après quelques mois de maturation, les matières vont se décomposer et on obtient du compost qui pourra être utilisé pour les besoins de chaque commune.

De leur côté, les pots (en plastique ou en terre), la mousse, les rubans, les films plastiques ou encore les fleurs artificielles doivent être jetés avec les ordures ménagères.

Il suffit aux usagers de bien séparer les plantes de leurs pots au moment de faire le tri, ces derniers se retrouvant encore trop souvent dans les composteurs...

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SICTOM SUD-ALLIER

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Consignes

* La collecte s'effectue par une benne équipée d'une grue

* Les objets sont à sortir IMPERATIVEMENT la veille de la collecte

* Les objets doivent être déposés sur le domaine public

* Les objets ne doivent pas être déposés sous les lignes téléphoniques ou électriques, ni sous les arbres, ni trop près des murs afin de ne pas les abîmer

Objets collectés

Objets métalliques ou contenant de la ferraille

Matériels agricoles, remorques, petits tracteurs, caravanes, mobylettes, vélos, scooters, tondeuses, motoculteurs
Pneus de voiture sur jantes
Ferrailles diverses
Cuves métalliques VIDES
Bidons et pots métalliques VIDES
Chaudières, poêles à bois
Grillage, fils de fer et barbelés
Sommiers, matelas à ressorts
Mobiliers et fenêtres métalliques sans vitrage

Equipements électriques et électroniques

Frigos, cuisinières, laves-linge, laves-vaisselle, écrans, ordinateurs...

...Liste non exhaustive...

En cas de doute, contactez le SICTOM Sud-Allier au 04 70 45 51 67 pour savoir si votre objet peut être collecté

Objets refusés

Mobiliers en bois ou en plastique (tables, chaises, buffets...)

Si bon état, don aux associations ou recyclerie de Cusset sinon déchetterie

Tout sanitaire en faïence
Cuves plastiques, tuyaux PVC...
Mobiliers, fenêtres et portes avec vitrage
Pneus sans jante
Bois (troncs, souches, branchages, palettes, portes)
Gravats
Batteries, bidons d'huile, pots de peinture non vidés

Déchetteries

Tôles, plaques fibrociment

Déchetterie de Bayet, service payant

Matelas en mousse ou laine

Ordures ménagères

Bâches agricoles

Contacter la Chambre d'Agriculture

Bouteilles de gaz, bouteilles sous pression

A rapporter aux revendeurs

PASS'AGGLO :
DES RÉDUCTIONS POUR LES 11-18 ANS

Réservé aux foyers en fonction de leurs quotient familial, le Pass'agglo de Vichy Communauté favorise la pratique sportive et les activités socio-culturelles des jeunes, âgés de 11 à 18 ans et domiciliés dans une des 39 communes de l'agglomération.

Cette carte nominative permet notamment d'obtenir une aide financière annuelle de 70 €, utilisable auprès de partenaires, tels que le cinéma ou le Stade Aquatique (liste disponible sur www.vichy-communaute.fr).

En vente au prix de 4 €, 8 € ou 12 €, en fonction du revenu fiscal de la famille, le pass agglo s'achète en ligne sur le portail famille ou au guichet de l'Hôtel d'agglomération à Vichy, place Charles-de-Gaulle.

Le Point Information Jeunesse est chargé de l'animation de ce dispositif auprès des jeunes pour en expliquer le fonctionnement. D'autres d'avantages seront offerts au cours de l'année : réductions, avantages flash, aides au financement de projets, etc.

Agenda des manifestations 2021

➤ FÉVRIER

- Samedi 13 février, contes coquins par la québécoise Renée Robitaille.

➤ MARS

- Samedi 20 Mars Théâtre au Centre Culturel organisé par le Centre Social
- Samedi 27 mars, AG de l'association NCL.
- Mardi 30 mars, 14h30, réunion du club nizerollois.

➤ AVRIL

- En avril ou mai, atelier artistique sur le thème « *Reflets* ».
- Samedi 10 avril, 13h30, concours de belote du club nizerollois.
- Mardi 27 avril, 14h30, réunion du club nizerollois.

➤ MAI

- Mardi 26 mai, 14h30, réunion du club nizerollois.

➤ JUIN

- Samedi 19 juin, Bal trad, en partenariat avec le conservatoire Vichy Co. Organisé par NCL
- Samedi 19 et dimanche 20 juin : 20 ans de l'ESMB au stade
- Samedi 26 juin tournoi de sixte MBFC au stade.
- Mardi 29 juin, 12 heures, réunion du club nizerollois, repas des anniversaires.

➤ JUILLET

- Samedi 3 juillet, méchoui repas au stade MBFC.
- Vendredi 16 juillet, Académie de Chant ; chorale enfants organisé par NCL
- Vendredi 16 juillet au dimanche 25 juillet, exposition Niz'Art « *Reflets* »
- Samedi 31 juillet, concours de pétanque MBFC au stade.
- Mardi 27 juillet, 14h30, réunion du club nizerollois.

➤ AOÛT

- Dimanche 1er août, participation du CDF aux 55èmes grands jeux de la Mgne Bse à Châtel Montagne.
- Vendredi 13 et samedi 14 août, festival court-en fête organisé par NCL
- Samedi 28 août, fête patronale organisée par le CDF
- Mardi 31 août, 14h30, réunion du club nizerollois.

➤ SEPTEMBRE

- Mardi 28 septembre, 14h30 réunion du club nizerollois

➤ OCTOBRE

- Dimanche 3 octobre à partir de 14 heures, thé dansant du club nizerollois.
- Exposition de champignons, organisé par NCL
- Samedi 23 octobre : 10h AG du comité des fêtes
- Mardi 26 octobre, 14h30, réunion du club nizerollois

➤ NOVEMBRE

- Samedi 6 novembre, Myriam Pellicane et son spectacle conté en partenariat avec le collectif Oralité Auvergne ; organisé par NCL.
- Jeudi 11 novembre, cérémonie de l'armistice et 12 heures, repas annuel du club nizerollois.
- Mardi 30 novembre, 14h30, réunion du club nizerollois

➤ DÉCEMBRE

- Dimanche 5 décembre à 12 heures, repas du CCAS au centre culturel polyvalent.
- Samedi 11 décembre, soirée court métrages.
- Mardi 21 décembre, 14h30, bûche de Noël du club nizerollois.

Tous les samedis matin de 10h30 à 12h, ouverture de la bibliothèque

- CCP = *Centre Culturel Polyvalent*
- CCAS = *Centre Communal d'Action Sociale*
- NCL = *Nizerolles Culture et Loisirs*
- *CDF* = *Comité des Fêtes*
- MBFC = *Montagne Bourbonnaise Football Club*
- ESMB = *Entente Sportive de la Montagne Bourbonnaise*

Réalisation **Le Studio Numérique** - La communication accessible à tous - 06 40 09 69 30

Intervention de M. Malhuret

Intervention de M. Compagnat

Voir article page 9